

PPRT CCMP - Plan de zonage réglementaire

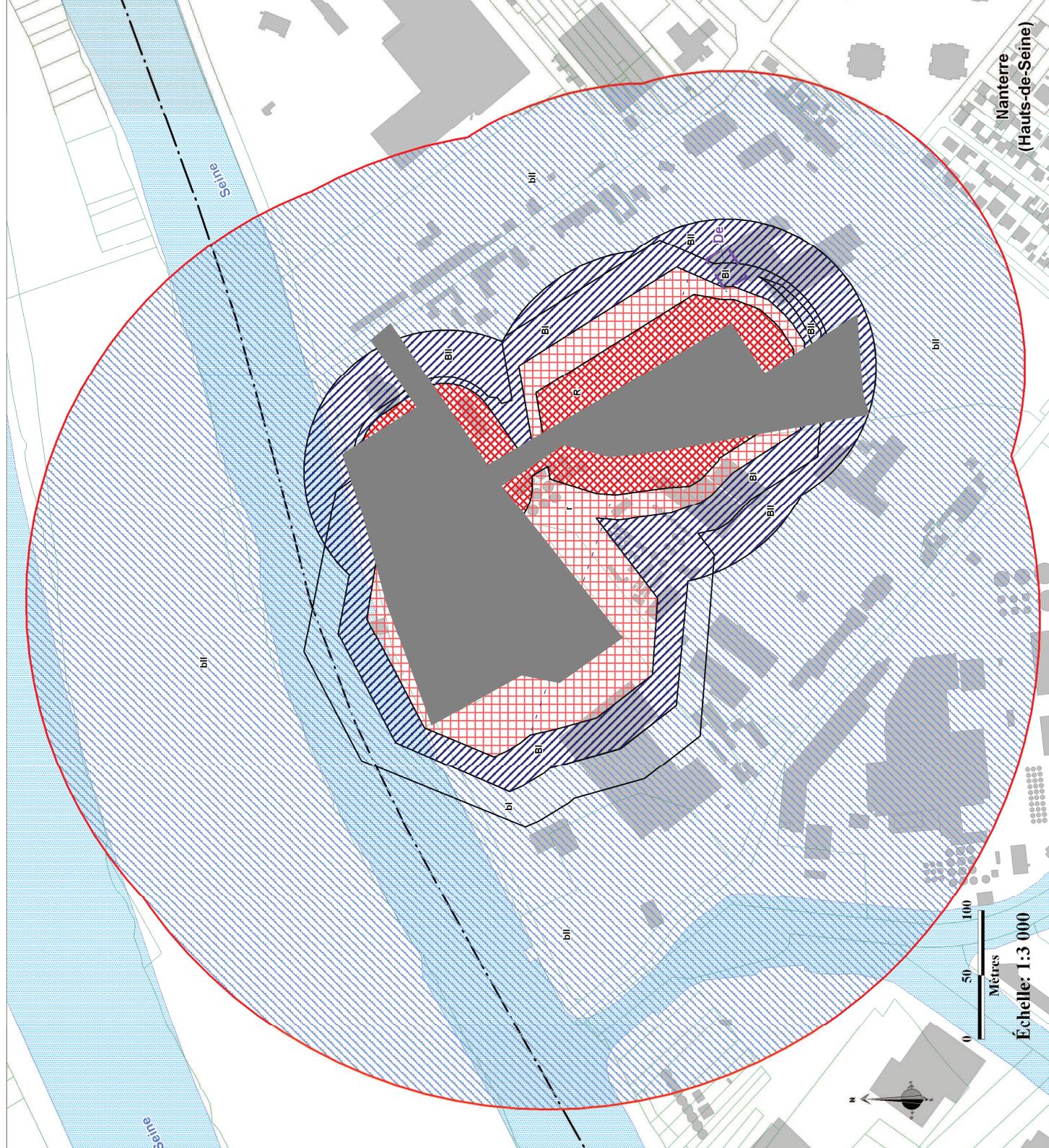
REPUBLICAINE FRANÇAISE
 République Française
 Hauts-de-Seine
 Service
 Environnement
 & Urbanisme
 Pôle
 Environnement
 Risques et Nuisances

**Carrières-sur-Seine
 (Yvelines)**

**Unité Territoriale
 des Hauts de Seine**

LÉGENDE

Zonage		Zone Rouge foncé d'interdiction stricte R
		Zone rouge clair d'interdiction r
		Zone Bleu foncé d'autorisation limitée Bf et Bll
		Zone bleu clair d'autorisation sous réserves bl et bli
		Secteur de délaissement possible
Éléments de repérage		Zone grise d'emprise foncière du site
		Bâti
		Parcellaire
		Limite de département
		Périmètre d'exposition aux risques



Échelle: 1:3 000

Sources : LREP (2007 - 2008) - STIIIC (2009)
 Données : LREP (2007 - 2008) - STIIIC (2009)
 Cartographie : DRIEA IF 7 UT 92 / SEU / PERN
 Fond de plan : cadastre CG 92 2009
 Mai 2011

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT

D.I.L.E.-DE-FRANCE

Unité territoriale des Hauts-de-Seine

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

D.I.L.E.-DE-FRANCE

Unité territoriale des Hauts-de-Seine

Communes de NANTERRE (92) et CARRIERES-SUR-SEINE (78)

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Dépôt pétrolier de la société
Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière (CCMP)

Approuvé par Arrêté Inter-Préfectoral n° 2011-80 du 30 mai 2011

x Note de présentation

x **Plan de zonage réglementaire**

x Règlement

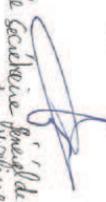
x Recommandations

Vu pour être annexé à l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-80 du 30 mai 2011 portant approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques du dépôt pétrolier classé « AS » exploité par la société CCMP et situé à Nanterre


Re/ Le Préfet des Hauts-de-Seine
Les Bureaux Régionaux de la Préfecture
des Hauts-de-Seine

Didier MONTCHAMP

Re/ Le Préfet des Yvelines


Le Secrétaire Général de Préfecture
des Yvelines
Claude GIRAULT